



VILLE DE GRANBY

GUIDE : MIEUX COMPRENDRE L'ITINÉRANCE



Mieux comprendre l'itinérance à Granby

Préambule

Derrière chaque tente, il y a une personne qui traverse une période difficile et qui souhaite, comme tout le monde, retrouver une stabilité et une place dans la société.

Le chemin vers le mieux-être n'est pas toujours linéaire. Il se construit graduellement, avec du temps, du soutien et des ressources adaptées.

Mise en contexte et compréhension de l'itinérance

L'itinérance désigne la situation d'une personne qui n'a pas de logement stable, sécuritaire, permanent et adéquat, et qui ne dispose pas de la possibilité, des moyens ou de la capacité immédiate de s'en procurer un. Cette réalité inclut autant les situations visibles que les situations plus discrètes de précarité résidentielle, souvent appelées itinérance invisible.

Au-delà de l'absence de logement, l'itinérance doit être comprise comme un phénomène de rupture de stabilité : rupture de logement, mais aussi parfois rupture de liens sociaux, d'accès aux services, ou de capacité à répondre à des besoins de base.

L'itinérance peut prendre différentes formes :

- vie à la rue
- recours à l'hébergement d'urgence
- séjours temporaires en ressources ou en hébergement transitoire
- instabilité résidentielle chronique (déménagements fréquents, couchsurfing, insécurité de logement)
- situations de grande vulnérabilité exposant à une perte de logement imminente

Les causes sont multiples et souvent interreliées : manque de logements abordables, précarité financière, enjeux de santé mentale, dépendances, limitations physiques ou cognitives, ruptures familiales ou sociales, traumatismes, discrimination ou exclusion sociale. L'itinérance résulte généralement d'un cumul de facteurs et d'un affaiblissement progressif des filets de sécurité.

Vision de la Ville de Granby

La Ville de Granby aborde la question de l'itinérance dans une perspective de cohabitation sociale et de responsabilité partagée. Cette approche repose sur le respect de la dignité des personnes, la sécurité collective et la collaboration étroite avec les partenaires du milieu.

La Ville ne porte pas seule la réponse à l'itinérance, mais joue un rôle de coordination, de soutien et de mobilisation, en lien avec les organismes communautaires, le réseau



de la santé et des services sociaux (CIUSSS de l'Estrie – CHUS) ainsi que ses propres services municipaux.

L'objectif est de favoriser des interventions cohérentes, humaines et adaptées aux réalités du territoire.

Plan d'action municipal en itinérance (2024)

La Ville de Granby a adopté son premier plan d'action en itinérance en avril 2024. Celui-ci marque une étape importante dans la structuration de la réponse municipale à cet enjeu social complexe.

Ce plan témoigne de la volonté de la municipalité de passer d'interventions ponctuelles à une approche concertée, structurée et évolutive, en misant sur la collaboration et la complémentarité des acteurs.

Il s'articule autour de trois grands axes :

Prévention

Renforcement du soutien aux organismes communautaires, développement du travail de rue, accès à l'aide alimentaire, accompagnement vers le logement et actions de prévention psychosociale.

Accès aux services et accompagnement

Amélioration du continuum de services, notamment en santé mentale et en dépendance, renforcement de l'intervention de proximité et soutien aux démarches de réinsertion sociale.

Cohabitation sociale et inclusion

Sensibilisation de la population, soutien au vivre-ensemble, et adaptation des interventions dans les espaces publics afin de réduire les tensions et favoriser une cohabitation harmonieuse.

Approche municipale

La Ville participe activement à différentes instances de concertation locales, régionales et nationales, notamment le Groupe Actions Solutions Pauvreté (GASP), jusqu'à sa dissolution prévue le 31 mars 2026. Ces espaces permettent de partager les enjeux, d'harmoniser les pratiques et de renforcer les réponses collectives.

Sur le plan opérationnel, la Ville a intégré des ressources spécialisées au sein du Service de police, notamment par la mise en place de l'équipe UNIR, composée de quatre policières et policiers, ainsi que de la travailleuse sociale de l'Équipe Mobile d'Intervention Psychosociale (EMIP).

Cette approche vise à favoriser une intervention plus adaptée aux situations impliquant des enjeux d'itinérance, de détresse psychosociale ou de santé mentale, en misant sur la collaboration entre le milieu policier et le milieu psychosocial.

**Mandats de l'équipe UNIR :**

- Favoriser une approche de résolution de problèmes et des interventions préventives
- Assurer une présence régulière dans les secteurs ciblés (centre-ville, parcs, commerces, organismes communautaires)
- Intervenir lors d'appels liés à des situations d'itinérance ou de détresse psychosociale
- Soutenir les partenaires et les commerçants dans la gestion de situations complexes
- Appliquer la réglementation municipale et le Code criminel lorsque requis
- Collaborer avec la travailleuse sociale EMIP pour les situations récurrentes
- Agir comme point de référence pour les enjeux terrain liés à l'itinérance et à la santé mentale
- Participer aux comités intersectoriels en lien avec les enjeux sociaux
- Contribuer au partage d'information et au renseignement criminel lorsque pertinent
- Collaborer aux démarches d'enquête en lien avec certains phénomènes criminels

Une intervenante en médiation sociale, intégrée au Service des loisirs, de la culture et du développement social, assure également un rôle complémentaire important auprès de la population.

Mandats de l'intervenante en médiation sociale :

- Aller à la rencontre des personnes en situation de vulnérabilité dans les milieux municipaux
- Favoriser la cohabitation sociale par une approche de proximité et de soutien
- Orienter les citoyennes et citoyens vers les ressources appropriées
- Soutenir le personnel municipal dans la gestion de situations complexes
- Développer des outils de référence et de soutien
- Collaborer au plan d'action en itinérance
- Offrir de l'information et de la formation au personnel et aux partenaires
- Contribuer aux communications publiques sur les enjeux sociaux
- Recueillir les préoccupations citoyennes et expliquer les interventions municipales
- Assurer une vigie sur le territoire

Partenaires du milieu

L'intervention en itinérance repose sur un réseau de partenaires essentiels qui permettent d'assurer une réponse globale, adaptée et continue aux besoins des personnes en situation de vulnérabilité.

Le CIUSSS de l'Estrie – CHUS

Le CIUSSS de l'Estrie – CHUS joue un rôle central dans l'offre de services en itinérance, notamment par ses équipes de proximité et son approche d'intervention flexible.

**Mandats :**

- Offrir un accès rapide et simplifié à des services psychosociaux et infirmiers
- Intervenir selon une approche de proximité, en milieux accessibles
- Proposer des interventions volontaires, brèves et adaptées aux besoins immédiats
- Réaliser des interventions de type outreach (aller vers)
- Assurer l'accompagnement vers les services appropriés
- Faciliter l'accès au logement et aux démarches administratives
- Soutenir l'accès aux soins de santé et aux services sociaux

Le milieu communautaire

Le milieu communautaire constitue un pilier fondamental de la réponse à l'itinérance. Il intervient sur plusieurs fronts complémentaires :

- hébergement d'urgence et transitoire
- travail de rue et intervention de proximité
- aide alimentaire
- soutien psychosocial et accompagnement

Parmi les organismes actifs sur le territoire :

- Auberge sous mon toit
- Le Passant
- Centre de femmes Entr'elles et Centre d'hébergement Halte-Crise
- Coalition Impact de rue Haute-Yamaska
- Partage Notre-Dame
- Transition pour elle

La Ville soutient financièrement plusieurs de ces organismes afin de maintenir une offre de services stable et accessible.

Quelles actions concrètes sont mises en place?

La Ville soutient plusieurs initiatives en collaboration avec ses partenaires. Cela comprend notamment le soutien à l'hébergement d'urgence ou à bas seuil, l'aide alimentaire, le travail de rue, ainsi que des services d'accompagnement social.

Des ressources communautaires sont également soutenues financièrement afin d'assurer une réponse continue aux besoins, notamment des organismes en santé mentale, en dépendance, en prévention et en soutien psychosocial.

Par ailleurs, certaines mesures concrètes sont déployées sur le territoire, dont la mise en place d'un lieu de transition. Après avoir identifié des lieux de tolérance en 2022 et 2023 — une approche qui a par la suite été abandonnée — la Ville a choisi d'opter pour un lieu de transition encadré, où des campements sont permis à certaines conditions.

Ce lieu accueille des personnes qui souhaitent entreprendre une démarche vers un changement de trajectoire. Elles peuvent s'y installer à condition de respecter un code



de vie (en annexe à ce document) et des modalités établies, notamment en matière de cohabitation harmonieuse avec les autres usagers et le milieu.

Ces conditions visent à favoriser une démarche de réintégration progressive, adaptée au rythme et à la réalité de chaque personne.

La Ville facilite également l'accès aux ressources du CIUSSS de l'Estrie–CHUS ainsi qu'à celles des organismes communautaires, qui assurent un accompagnement essentiel sur le terrain.

Que faire en cas de situation préoccupante?

La population est invitée à contribuer à la cohabitation sociale en signalant les situations non urgentes via le formulaire prévu à cet effet sur le site de la Ville dans la section itinérance : granby.ca/fr/ville/itinérance

(Image tirée du site web de la Ville)

Ce mécanisme permet d'orienter les interventions vers les bons partenaires et d'assurer un suivi adapté et rapide aux situations signalées.

Quelques conseils de prévention et de cohabitation

La cohabitation sociale est une responsabilité partagée.

Voici quelques gestes simples qui peuvent aider à maintenir un milieu de vie harmonieux :

- éviter les situations de confrontation
- privilégier le dialogue et le respect
- signaler les situations préoccupantes aux bonnes ressources
- reconnaître que chaque situation est différente et peut nécessiter du soutien



Pour tout renseignements sur les mesures de sécurité ou pour porter plainte :
Service de police de Granby
450 446-3333

En cas de danger immédiat ou de situation urgente, il est essentiel de composer le 911.

Où trouver de l'information et des ressources?

La Ville met à la disposition de la population un répertoire des ressources communautaires du territoire. Celui-ci regroupe des services en hébergement, santé mentale, prévention du suicide, aide alimentaire, soutien au logement et accompagnement social.

Ces ressources sont accessibles à toute personne ayant besoin d'aide ou souhaitant orienter quelqu'un vers un service approprié.

Mesures de précaution

La Ville de Granby met en place différentes actions pour prévenir les conflits, protéger les personnes vulnérables et favoriser un milieu de vie sécuritaire et respectueux pour toutes et tous.

Cette démarche repose aussi sur la collaboration de la communauté. La vigilance et certains gestes préventifs peuvent contribuer à améliorer la cohabitation au quotidien.

Certaines mesures simples peuvent réduire les risques d'intrusion ou de situations problématiques.

Sécuriser les accès :

- échelles permettant l'accès aux toitures
- prises électriques extérieures
- accès Wi-Fi
- sorties d'eau lorsque les commerces sont fermés

Sécuriser et ranger les éléments extérieurs :

- bacs à ordures
- chaises, tables, parasols et autres aménagements
- petits objets facilement transportables
- matériel entreposé à l'extérieur (ex. palettes de bois)

Mesures de sécurité :

Plusieurs outils peuvent également renforcer la sécurité des lieux.

**Système d'alarme**

Permet de dissuader et d'assurer une intervention rapide en cas d'intrusion ou de déclenchement.

Caméras de surveillance

Aident à la prévention et peuvent contribuer à l'identification de situations ou de comportements problématiques.

Éclairage extérieur

Améliore la visibilité, la surveillance et la qualité des images captées par les caméras.

Clôtures de sécurité

Permettent de délimiter et protéger les espaces, tout en dissuadant les accès non autorisés. Une vigilance demeure nécessaire quant aux objets laissés à l'intérieur du périmètre.

Conclusion

La Ville de Granby aborde l'itinérance comme une réalité sociale complexe qui nécessite une réponse concertée, évolutive et centrée sur la dignité des personnes.

Son approche repose sur la collaboration entre les partenaires du milieu, la complémentarité des interventions et l'adaptation continue aux réalités du terrain.

L'objectif est de soutenir les personnes en situation d'itinérance, de prévenir les trajectoires de précarisation et de favoriser la réinsertion sociale, tout en maintenant un équilibre avec la qualité de vie et la cohabitation dans les milieux de vie.

Cette démarche s'inscrit dans une volonté claire de favoriser des réponses humaines, coordonnées et durables.

La cohabitation repose sur un effort collectif. La collaboration entre la population, les commerces, les organismes et la Ville contribue à réduire les tensions et à favoriser un environnement plus sécuritaire et respectueux pour toutes et tous.



Annexes

Code de vie – Lieu de transition



Code de vie POUR UN ESPACE SÛR ET RESPECTUEUX

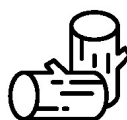
SUR LE TERRAIN



VÉLO



REMORQUE

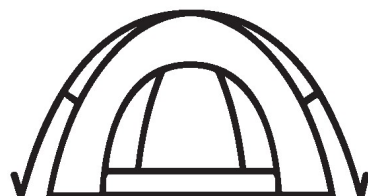


BOIS



PROPANE
1 LB SEULEMENT

DANS LA TENTE



TOUT LE RESTE!

FEU DE SUBSISTANCE



POUR CUISINER
OU POUR SE RÉCHAUFFER.



LES INTERDICTIONS
DE LA SOPFEU
DOIVENT ÊTRE
RESPECTÉES.

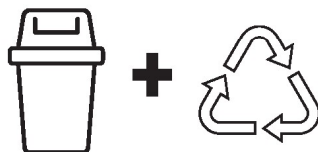




ENVIRONNEMENT PROPRE



MAINTENEZ VOTRE
ESPACE ET LES
INSTALLATIONS
SANITAIRES PROPRES.



DÉPOSEZ VOS DÉCHETS
DANS LES BACS PRÉVUS
À CET EFFET.



UTILISEZ
LE COLLECTEUR.
AUCUNE SERINGUE
DANS LES DÉCHETS.

SÉCURITÉ ET RESPECT



AUCUN COMPORTEMENT
VIOLENT, INTIMIDANT
OU DISCRIMINATOIRE.



AUCUN VOL



TRANQUILLITÉ
ENTRE 23 H ET 7 H.



AUCUNE LOCATION
DE TENTE PERMISE.



CAMÉRAS DE
SURVEILLANCE.



AUCUN DOMMAGE
NI COUPE D'ARBRES
OU DE BRANCHES.

FERMETURE DU SITE : 15 NOVEMBRE

Ensemble, créons un milieu digne, sécuritaire et respectueux!



Document de sensibilisation

ITINÉRANCE ON RÉPOND À VOS QUESTIONS

AU GRANBY.CA/ITINERANCE

Ça me dérange J'ai une inquiétude

Je m'informe
ou je remplis un formulaire
au granby.ca/itinerance

J'ai peur

C'est urgent : **911**

Je veux porter plainte

Service de police :

450 776-3333

Je veux signaler un bris

Service de police :

450 776-3333

et

Réclamation à
vos assurances

Je veux faire ma part

Offre de travail à la journée : Impact de rue

Don de nourriture :

Partage Notre-Dame ou SOS Dépannage

Don de biens matériels : SOS Dépannage

Informations sur les ressources

sociocommunautaires : 211

J'ai une idée de projet :

metheberge@granby.ca



Communication Respect

1 Statistiques

- **95%** des personnes itinérantes n'ont jamais eu d'épisode violent.
- **16%** des personnes en situation d'itinérance ont un emploi.
- C'est environ **1%** de la population qui vivra un épisode d'itinérance dans sa vie.

Services

3

- Il y a **8 organismes** dédiés à l'itinérance à Granby.
 - Partage Notre-Dame
 - Impact de rue Haute-Yamaska
 - Le Passant
 - Centre de femmes Entr'elles
 - SOS Dépannage
 - Transition pour elles
 - L'Auberge sous mon toit
 - GASP (Groupe actions solutions pauvreté)
- Un bottin des ressources est disponible au granby.ca/itinérance.
- Une **équipe d'intervention est disponible** pour aider et épauler la population : 2 agents sociocommunitaires (équipe UNIR), 1 intervenante en médiation sociale.
- Une équipe est également dédiée à **l'embellissement de l'environnement** du centre-ville et des parcs.

Engagement
Compréhension

Ouverture Bienveillance

2 Faits

- **Dormir dans sa voiture**, enchaîner les dépannages chez les proches et les hébergements temporaires pour une période de plus de 3 mois, c'est aussi de l'itinérance.
- **L'inflation et la crise du logement** sont des facteurs de risque importants qui peuvent mener à l'itinérance.
- Les personnes en situation d'itinérance sont des **êtres humains résilients, forts, capables et ingénieux** qui ont vécu plus d'épreuves que d'autres.

Actions que vous pouvez poser

4



Saluer



Sourire



Se soucier



Échanger

Altruisme

Empathie